

# BURKINA FASO

-----  
Unité - Progrès - Justice



## 115<sup>e</sup> session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

### Débat de haut niveau

sur le thème : «*Voies de migration régulières : appel mondial à l'action* »

### DÉCLARATION DU BURKINA FASO

-----  
Genève, le 26 novembre 2024

Prononcée par **S.E.M. Karamoko Jean-Marie TRAORE**,  
Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et de  
Burkinabè de l'Extérieur

**Monsieur le Président,**

**Madame la Directrice Générale de l'OIM,**

**Distingués délégués,**

**Distingués participants,**

Je suis heureux de prendre part au présent débat dont je salue, d'emblée, le thème relatif à l'appel mondial pour l'action en faveur des voies de migration régulières. Mon appréciation positive de ce débat, en ce moment même, est portée et motivée par plusieurs constats. Le premier constat est que, et vous le savez, les flux migratoires irréguliers ne cessent de grossir de par le monde au même rythme pratiquement que les mesures et initiatives de répression. Le deuxième constat est que, malheureusement, en ce qui concerne les migrations irrégulières, les pertes en vies humaines sont de plus en plus alarmantes.

La récurrence des pertes en vies humaines et des disparitions lors des différents périple de nos jeunes migrants sur les routes migratoires a atteint un niveau préoccupant, ces dernières années, au titre de la région africaine.

Une gestion efficace de la migration nécessite plutôt une politique proactive prévoyant des voies légales durables, transparentes et accessibles qui profitent aussi bien aux pays d'origine, que ceux de transit et de destination

**Monsieur le Président,**

Notre débat du jour innove par le fait que le thème placé au centre, aborde d'une manière positive des questions essentielles qui nécessitent une action globale. Positive, parce que pour une fois, nous ne discutons pas sur comment lutter contre ce qui est irrégulier mais nous discutons plutôt sur comment nous pouvons poursuivre la réflexion sur des actions en faveur de ce qui est régulier, en vue de lui donner l'envergure nécessaire pour annihiler ce qui est irrégulier. Cette approche à mon sens, ne peut être portée que par un regard nouveau sur

la mobilité humaine. Disons-le clairement, nous ne devons pas faire des flux migratoires qu'un épouvantail. Cela comporte le risque de nous empêcher d'en percevoir le potentiel positif et de proposer des solutions durables et humaines. C'est cet esprit qui a prévalu à l'adoption par le Gouvernement du Burkina Faso en 2024, d'une loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, de sortie des nationaux et des étrangers du territoire national, afin d'encadrer les mouvements internationaux. Au cours de l'année 2024, plus de 300 personnes étrangères ont bénéficié, à ce titre, de la naturalisation. Les communautés étrangères sont bien intégrées au sein de la société burkinabè et bénéficient des mêmes droits de protection que les nationaux.

### **Monsieur le Président,**

Il est de notre responsabilité collective d'œuvrer à :

- définir les modalités qui contribueront à faciliter la mobilité humaine tout en minimisant les risques qui peuvent découler d'une migration non contrôlée ;
- instaurer un équilibre entre libre circulation des personnes et gestion humanisée des frontières ;
- étendre des voies légales de protection et d'opportunités ;
- établir des programmes prioritaires de voies légales correspondant aux principales motivations des migrations que sont l'emploi, la protection et le regroupement familial ;
- renforcer notre coopération au niveau régional et international afin de fournir des informations factuelles et précises sur les avantages qu'il y a à choisir des voies légales et sûres plutôt que des voies irrégulières et dangereuses.

**Monsieur la Président,**

Je terminerai mon propos en transmettant mes vives félicitations à l'OIM qui, en tant que principale agence du Système des Nations Unies chargée des migrations, collabore étroitement avec notre pays pour l'amélioration du contrôle des flux migratoires à travers MIDAS et les projets de résilience des populations locales, tels que Jeunesse emploi et migration (JEM) et Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV).

Nous espérons poursuivre cette collaboration fructueuse dans le domaine de la prévention de la migration irrégulière et la promotion des voies de migration régulières.

**Je vous remercie**